

---

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## ***Fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire de Bromont Dernière chance pour composer la chanson officielle***

**Bromont le 15 janvier 2014** – Devant l'intérêt suscité par le concours de la chanson officielle des fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire de Bromont, le comité organisateur a décidé de prolonger la période pour permettre aux auteurs-compositeurs de compléter leur œuvre en repoussant la date de la fin du concours au 15 février.

L'automne dernier, le concours de la chanson officielle a été lancée et tous les auteurs-compositeurs professionnels ou amateurs ont été invités à soumettre une chanson (paroles et musique) afin de devenir la chanson officielle des festivités. Le concours était ouvert à toute personne originaire, résidente ou ayant vécu sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi.

Plusieurs artistes se sont alors manifestés. Les responsables du concours ont constaté avant le congé des Fêtes qu'il était possible de laisser un peu plus de temps à tous. « Beaucoup d'artistes étaient vraiment intéressés mais ils avaient des questions. Aussi, même s'ils ont tous un emploi du temps chargé, ils veulent soumettre un produit fini de grande qualité. On sent beaucoup de fierté de leur part de participer à ce processus », a expliqué la coordonnatrice des fêtes du 50<sup>e</sup>, Christine Rossignol.

Aussi, en raison du temps consacré à la création de cette chanson, le comité organisateur a cru bon de bonifier le prix que le gagnant méritera, reconnaissant ainsi le travail des artistes. Ainsi, un prix en argent de 1000 \$ ainsi qu'une session d'enregistrement de la chanson dans l'un des studios professionnels de la région et ce, jusqu'à concurrence de 1000 \$, seront attribués à l'auteur-compositeur de la chanson gagnante.

Celle-ci sera diffusée à maintes reprises pendant l'année que durera les festivités. En plus de l'entendre lors des différents événements qui sont en cours de planification, elle sera présente sur les différents médias électroniques utilisés par la Ville de Bromont. On songe même à organiser une soirée de chansons afin de présenter toutes les œuvres qui auront été soumises au jury.

Rappelons que ce dernier sélectionnera la chanson gagnante selon les critères suivants :

- Chanson rythmée abordant l'histoire de Bromont
- Possédant les attributs tels que fierté bromontoise, souligner le passé, le présent et se projeter vers l'avenir
- Ciblant le plus large public possible

Sera également pris en considération

- L'originalité de l'œuvre
- La qualité du texte
- La qualité de la composition musicale

### **Microsite du 50<sup>e</sup> anniversaire**

La population de Bromont peut maintenant consulter la programmation des fêtes du 50<sup>e</sup> et toutes les nouvelles relatives aux célébrations au <http://50ans.bromont.net/>

Cette nouvelle plateforme permettra la diffusion de tous les renseignements concernant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Ville, incluant des capsules historiques.

C'est d'ailleurs à cette adresse que les auteurs-compositeurs qui veulent soumettre une chanson trouveront toutes les informations. Le gagnant sera dévoilé à la fin du mois de février.

-30-

Source: Catherine Page  
Responsable des communications  
Ville de Bromont  
[catherine.page@bromont.com](mailto:catherine.page@bromont.com)  
450 531-4663

